

Déclaration SNUipp-FSU spécifique «mouvement»

Les délégués des personnels tiennent tout d'abord à rappeler et à se féliciter de l'excellence des relations et du travail qui est mené avec les services de la Diper. Ceux-ci sont gages d'un bon fonctionnement des instances et du service public dans le respect du rôle de chacun, mais aussi d'une prise en compte de la réalité et de la situation de chaque personnel.

Le mouvement 2017 marque la deuxième année de la mise en place des modalités adoptées l'an dernier à l'initiative exclusive du SNUipp-FSU. Avec un taux de satisfaction dépassant les 46%, c'est la meilleure première phase de mouvement depuis 2011. **Ce taux est 7 et 8 points supérieur aux deux dernières années.**

Les analyses, le travail mené et la force de proposition des délégués des personnels du SNUipp en lien avec la profession trouvent leur pleine concrétisation. Après la fracture de 2008, qui a dégradé les opérations du mouvement en les rendant aléatoires, sans perspective, nourrissant les rancœurs et les déceptions, le SNUipp-FSU n'a eu de cesse d'être force de proposition pour améliorer le dispositif. Diminution du nombre de voeux secteur obligatoires, mise en place d'une fiche de précision de voeux pour la seconde phase du mouvement, renforcement du poids de l'Ancienneté Générale de Service dans le barème. **Les évolutions obtenues l'an dernier par le seul SNUipp, ont permis de donner un nouvel élan à ce temps déterminant pour les personnels.**

Dans le cadre d'un dialogue renouvelé et respectueux des personnels, la force des arguments a abouti à la refonte du barème et à la mise en place d'une nouvelle campagne de saisie de voeux pour la seconde phase du mouvement. Ces évolutions, alors que les fondamentaux de base étaient peu favorables l'an dernier (nombre de postes vacants à l'ouverture du serveur notamment) ont permis néanmoins de stabiliser le taux de satisfaction au premier mouvement et de dédramatiser la seconde phase du mouvement.

Cette victoire, que le SNUipp-FSU dédie aux personnels, concrétise aussi la défaite de ceux qui ont oeuvré à la division des personnels, l'isolement, le repli sur soi et la défiance. Heureusement que les méthodes de clientélisme individuel n'ont pas abouti, car nous constaterions à nouveau un taux de satisfaction en berne !

Pour le SNUipp-FSU, le mouvement n'est pas une opération par laquelle on peut promettre la satisfaction de tous immédiatement. La permanence d'un nombre de collègues sans poste à l'issue du premier mouvement est, par exemple, liée au maintien du droit à temps partiel sur autorisation. **Le mouvement est une opération au carrefour des enjeux personnels, d'une multitude de droits des personnels (temps partiel, droit à congés formation, ...), de l'existence et du fonctionnement du service public. C'est un défi à la cohésion de la profession !** C'est la raison pour laquelle le SNUipp-FSU dénoncera toujours ceux qui tentent de la transformer en une vaste opération de mise en concurrence ou d'asservissement des personnels !

Le SNUipp-FSU développe une activité sans faille au service de la profession sur la base d'un dialogue de vérité. C'est vrai pour l'organisation du service public comme pour les opérations de gestions des personnels. Il continuera à le faire en toute transparence avec les personnels et sur la base des valeurs de vérité, de justice, de respect des droits et de la transparence !